Se développer en France et dans le monde, une nécessité et un défi

FONDATION Jérôme Lejeune
chercher, soigner, défendre

Rapport d'Activité
EXERCICE 2022-2023

Le mot du trésorier

Un exercice au service du déploiement de toutes les missions

Chers amis de la Fondation,

Au cours de l'année 2022-23, la Fondation Jérôme Lejeune a eu une activité soutenue en matière de recherche et de soin en France. L'activité internationale a été marquée par le beau démarrage de la consultation en Espagne.

La générosité de nos donateurs, que nous remercions vivement, a permis d'atteindre 14,1M€ de ressources, soit +8% par rapport à 2021-22, liées à la croissance des legs, bien utile dans le contexte d'expansion de la Fondation. Le total de nos dépenses représente 15M€, soit un déficit de 0,9M€ pour l'exercice, en réduction par rapport à celui de 2021-22 (-1,4M€). Nous sommes toujours attentifs à l'évolution de nos dépenses, dans un contexte difficile. Notre action a principalement porté cette année sur :

- **La Recherche** avec un effort de 3,9M€ sur des programmes externes, les projets de la Fondation ou ceux en partenariat (Dyrk1A, CBS 21) et des bourses postdoctorales.
- La partie **Soin** représente 4,4M€, en progression de 41,6% par rapport à l'année précédente. Elle est constituée, d'une part, de subventions versées à l'Institut Jérôme Lejeune pour le fonctionnement de la consultation à Paris et pour la montée en puissance de celle de Nantes et, d'autre part, du soutien apporté à la nouvelle consultation de Madrid.
- La mission **Défense de la vie** représente une charge de 1,7M€. La Fondation a pu financer notamment la réalisation du film *Mourir n'est pas tuer* produit par B. de la Villardière et G. Burin des Roziers, qui a été présenté dans plus de 130 villes et a fait ultérieurement l'objet d'un débat sur C8 présenté par Christine Kelly.
- Les autres actions statutaires, qui s'élèvent à 1M€, permettent de valoriser nos trois missions : chercher, soigner, défendre auprès du plus grand nombre.

Le ratio des ressources issues de la générosité du public et employées pour les missions statutaires représente 76,4%. Les liquidités de la Fondation ont été placées auprès d'acteurs de premier plan sur un horizon long. La remontée actuelle des taux permet de dynamiser nos placements à plus court terme.

À la fin de sa vie, le Professeur Jérôme Lejeune disait : « *J'étais celui qui devait les guérir et je m'en vais avant d'avoir trouvé* ». Les chercheurs avec qui nous travaillons, les médecins de l'Institut qui soignent, les équipes de la Fondation investies dans la défense de la vie ont pris le relais pour poursuivre son remarquable travail. Un engagement rendu possible grâce à votre soutien financier ; nous vous en remercions du fond du cœur.

Nicolas Tardy-Joubert
Trésorier

Les dates clés de l'année 2022-2023

Août

Institutionnel : Hommage à Mgr Jacques Suaudeau (1941-2022)

Recherche : Publication des résultats de l'étude Perseus dans la revue *Genetics in Medicine*

Septembre

Soin : Inauguration le 30 septembre d'une Consultation Jérôme Lejeune à Nantes

Octobre

Recherche : Premier symposium international sur la trisomie 21 et les leucémies, organisé par la Fondation

Recherche : Conseil scientifique de la Fondation Lejeune : 11 projets de recherche sont retenus sur les 37 dossiers présentés

Institutionnel : *La nuit d'Hippocrate* au théâtre des Variétés

Novembre

International : Second comité international de la Fondation Jérôme Lejeune, organisé à Paris par la Fondation

Institutionnel : Les associations européennes de défense de la vie remettent, à titre posthume, le prix One of us défense de la vie à Birthe Lejeune

Recherche : Conférence sur le DYRK1A à Saint -Malo

Décembre

Recherche : Lancement de l'étude Colibri

Recherche : Renouvellement de l'autorisation accordée tous les 5 ans au Centre de ressources biologiques BioJeL

Soin : Accueil du 12000e patient à l'Institut Jérôme Lejeune de Paris

Janvier

Institutionnel : Arrivée de Grégoire François-Dainville, nouveau directeur de la Fondation Jérôme Lejeune

Février

Défense de la vie : Avant-première du documentaire *Mourir n'est pas tuer – Enquête au cœur de la fin de vie* à Paris produit par Bernard de la Villardière, réalisé par Géraud Burin des Roziers et financé par la Fondation

Défense de la vie : À partir de ce documentaire, lancement des soirées ciné-débat dans toute la France (plus de 130 diffusions à fin juin 2023)

Défense de la vie : Lancement de la plateforme de mobilisation contre l'euthanasie : *Tout mais pas ça*

Recherche : Génotypage des échantillons de sang pour déterminer des facteurs de risque d'apparition de la maladie d'Alzheimer

Soin : Ouverture de la consultation médicale à Madrid en Espagne

Mars

Défense de la vie : Vidéo pour la journée mondiale de la trisomie 21 : *Une campagne qui casse les stéréotypes*

Défense de la vie : Publication d'une version à jour du Manuel bioéthique des jeunes

Avril

Institutionnel : Hommage à Marie-Odile Rethoré (1929-2023)

Mai

Recherche : Conseil scientifique de la Fondation Lejeune : 15 projets de recherche sont retenus sur les 64 présentés

Institutionnel : Vente aux enchères à Drouot, parrainée par Ari Vatanen, champion du monde des rallyes

Juin

Recherche : Double certification du laboratoire BioJeL aux normes ISO 20387 et ISO 9001

Défense de la vie : la Fondation Jérôme Lejeune obtient gain de cause dans deux recours mettant en cause la recherche sur l'embryon humain

Recherche - Des projets à la pointe de la recherche au service des patients

Les objectifs de la recherche

La recherche de la Fondation Jérôme Lejeune s'efforce de comprendre pour trouver les moyens de corriger, de désactiver, de pallier les désordres liés à l'existence d'un chromosome supplémentaire sur la paire 21, ainsi que d'autres déficiences intellectuelles d'origine génétique, mais aussi gagner en autonomie et en qualité de vie.

Les chiffres

La recherche financée par la Fondation Jérôme Lejeune respecte une éthique de la vie.

3,9 millions

d'euros ont été alloués à la recherche par la Fondation en 2023.

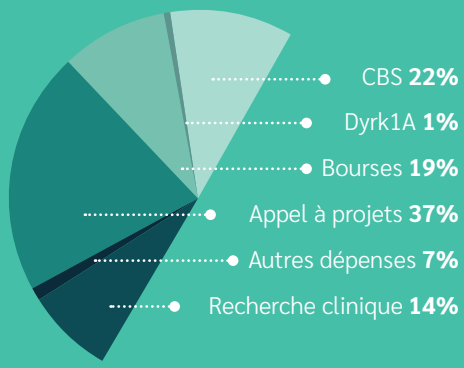

Pour de nouvelles recherches

Chaque année, la Fondation évalue et sélectionne des projets de recherche sur la trisomie 21 et les autres déficiences intellectuelles d'origine génétique : recherche fondamentale, clinique...

101 dossiers examinés

26 projets de recherche sélectionnés

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est composé de **27 experts internationaux** qui se réunissent deux fois par an pour évaluer et sélectionner les nouveaux projets, aider à la réflexion stratégique et envisager de nouveaux partenariats scientifiques.

DYRK1A - Avant les essais sur l'Homme

Le projet DYRK1A a permis à Perha Pharmaceuticals de sélectionner, avec l'aide de la Fondation Jérôme Lejeune, une molécule parmi 1100 molécules, la leucettinib-21 (LCTB-21). Tout au long de l'année 2021-2022, la leucettinib-21 a fait l'objet de tests sur des modèles animaux.

CBS - Vers un médicament ?

Les avancées dans la compréhension des mécanismes liés au gène CBS, présent sur le chromosome 21, permettent d'envisager des applications thérapeutiques. Des molécules ont déjà été sélectionnées ; la confirmation de l'efficacité et l'optimisation de molécules font l'objet de tests en laboratoire.

Bourses postdoctorales

Pour des jeunes chercheurs travaillant sur les maladies génétiques de l'intelligence associées à d'autres pathologies (cancers, maladie d'Alzheimer, épilepsie, autisme...) ou sur l'interaction des gènes situés sur le chromosome 21, la subvention est souvent déterminante financièrement. Elle augmente l'attractivité de la recherche sur la trisomie 21.

22 Dossiers examinés

5 Lauréats

Recherche clinique à l'Institut Jérôme Lejeune

L'Institut Jérôme Lejeune porte l'espoir de pouvoir un jour corriger la déficience intellectuelle. La recherche clinique s'attache à en comprendre les causes et les mécanismes, pour améliorer la prévention et la prise en charge, pour chercher des solutions thérapeutiques.

15 projets de recherche

Symposium sur la leucémie associée à la trisomie 21

En octobre 2022, la Fondation Jérôme Lejeune a organisé le premier symposium international sur les leucémies associées à la trisomie 21. Il a réuni les meilleurs scientifiques et médecins du monde entier qui étudient ou traitent les patients atteints de trisomie 21 ayant développer une leucémie.

15 scientifiques et chercheurs pour faire avancer la recherche

Le CRB-BioJeL

Engagé dans une démarche qualité rigoureuse, le CRB-BioJeL, la biobanque de l'Institut Jérôme Lejeune spécialisée dans la gestion et la distribution de ressources biologiques, a obtenu cette année une double certification selon les normes ISO 20387 et ISO 9001.

Depuis 1995

La recherche thérapeutique sur la trisomie 21 et les autres déficiences intellectuelles d'origine génétique est désormais un domaine de recherche reconnu, en partie grâce à la détermination de la Fondation Jérôme Lejeune, qui a relevé le défi scientifique dès sa création en 1995.

829 Projets de recherche

21 Pays

68 Millions d'euros

Soigner - Une expertise qui se transmet

À Paris • Après 8 années, Grégoire François-Dainville, devenu Directeur de la Fondation Lejeune au 1er janvier 2023, a quitté ses fonctions à l'Institut Jérôme Lejeune, tout en assurant l'intérim en attendant la venue de Guillaume Duriez, son remplaçant à compter de juillet 2023.

Pour répondre aux besoins croissants des patients et de leurs familles, l'Institut Jérôme Lejeune de Paris a étoffé son équipe accueillant de nouveaux médecins : généraliste, gériatre, pédiatre, généticien… et paramédicaux : infirmière, neurologue… Tout en poursuivant l'accueil de nombreux stagiaires pour transmettre l'expertise acquise en matière de soin et de prise en charge des patients porteurs de déficience intellectuelle d'origine génétique.

15 médecins
17 paramédicaux

423 nouveaux patients

À Nantes • Ouverte en janvier 2022, la première antenne régionale de l'Institut Jérôme Lejeune a été inaugurée à Nantes vendredi 30 septembre 2022 en présence notamment de Laurence Garnier, sénatrice de Loire-Atlantique et conseillère municipale de Nantes, Bruno Retailleau, sénateur de la Vendée, Antoine Chéreau, 1er vice-président de la région Pays-de-la-Loire. À cette occasion, Jean-Jacques Coiplet, Directeur Général de l'Agence régionale de santé des Pays-de-la-Loire, a encouragé « *ces consultations qui s'inscrivent dans un réseau de partenariats et une approche globale et holistique (…) Nous pouvons vous dire, au nom de l'ARS, tout notre respect et notre soutien* ».

L'Antenne nantaise permet à la consultation de se rapprocher des familles, d'améliorer la qualité du suivi médical, d'être plus intégrée aux réseaux de soins locaux… Depuis son ouverture officielle, en janvier 2022, la consultation nantaise – dédiée dans un premier temps aux adultes – a déjà accueilli plus de 370 patients.

Paris et Nantes

5330 consultations ont eu lieu en 2022-2023 contre **5065** l'année précédente, soit une augmentation de **+ 5,2%** sur la période

558 nouveaux patients, soit + 16% par rapport à l'année précédente

En Argentine, la consultation se consolide • La consultation médicale en Argentine a été ouverte à Cordoba, la deuxième ville la plus peuplée du pays, le 15 septembre 2021, après deux années de travail. L'année 2022-2023 a été celle de la consolidation à la fois en nombre de consultations mais aussi en nombre de spécialistes appelés à intervenir dans le parcours de soin. Les patients sont en grande majorité des Argentins, mais, la consultation ayant déjà établi sa réputation d'excellence, certains patients arrivent de l'Uruguay, du Mexique, du Chili. Sous la responsabilité du Dr Carina Valerian, chef de service de la consultation, elle se développe très bien avec plus de 400 consultations au 30 juin 2023.

En Espagne, le premier patient • Le 20 février 2023, après de longs préparatifs et six mois de travaux, achevés en décembre 2022, la Délégation espagnole de la Fondation Jérôme Lejeune a accueilli sa première patiente, Mili, une jeune fille avec une trisomie 21, dans ses locaux, situés dans le quartier central de la Calle de Esparteros de Madrid et mis à disposition par l'ordre des médecins de la Communauté de la région.

Le 21 mars, l'inauguration de la consultation a eu lieu en présence de donateurs investis et de la ministre de la famille, très concernée : son petit-fils de 3 ans, qui a une trisomie 21, avait été ausculté quelques jours plus tôt par les médecins de l'Institut madrilène. Sa maman avait été très impressionnée par la qualité de la consultation. En sa qualité de ministre, elle a estimé que l'ouverture de l'Institut était « *une étape très importante pour la région* ».

Le 5 juin 2023, la consultation madrilène dépassait ses premiers objectifs et comptait déjà 100 consultations.

Disparition d'une figure marquante de la Consultation

Le professeur Marie-Odile Réthoré est décédée à Paris (France) le 17 avril 2023 à l'âge de 93 ans. Généticienne et clinicienne bien connue, proche collaboratrice et bras droit du professeur Jérôme Lejeune pendant plus de quarante ans, notamment à l'hôpital Necker, elle a dédié sa vie à la poursuite de l'œuvre commencée ensemble et dont il l'avait fait héritière. Elle a marqué de nombreux médecins de l'équipe qui témoignent de l'immense héritage qu'elle leur a transmis.

Défendre - Une détermination au service des vies les plus vulnérables

21 mars : la Fondation descend dans la rue

Cette année, un micro et une caméra en main, la Fondation était dans le quartier des Halles à Paris pour interroger les passants sur la trisomie 21. Les réponses qui lui ont été faites n'avaient rien de formaté. À leur tour, les personnes porteuses de trisomie 21 ont visionné les échanges avec ces passants et elles ont pris la parole.

Cette campagne, réalisée à l'occasion de la journée mondiale de la trisomie 21, a suscité un réel engouement et a été accueillie avec enthousiasme par le public.

« *Qu'est-ce que ça vous fait d'avoir un chromosome en moins ?* » La question a suscité la réflexion tant chez les personnes interviewées, qu'auprès du public qui a vu la vidéo de la campagne : « *On ne s'était jamais posé la question dans ce sens-là* », exprime une femme sur les réseaux sociaux, avant d'ajouter : « *Génial !* ». La vidéo a permis de mettre en lumière le fait que les personnes avec une trisomie 21 ne sont pas définies par leur différence génétique. Elle a mis en valeur leur propre personnalité, leurs propres goûts et leurs expériences de vie. Une approche saluée aussi pour sa capacité à briser les barrières de la différence génétique et sensibiliser le public à la trisomie 21.

Objectif 4 Temps

Du 17 avril au 1er mai, la Fondation Jérôme Lejeune a obtenu de diffuser une vidéo de sensibilisation à la trisomie 21 projetée à intervalles très réguliers sur un grand écran de 17m² dans le centre commercial des Quatre Temps de La Défense (Puteaux). Des mini-spots ont aussi été affichés dans les allées du centre commercial.

Chaque jour, entre 80 000 et 120 000 personnes ont été susceptibles de les voir.

Manipulation des embryons en laboratoire : les tribunaux donnent raison à la Fondation

En juin 2023, la Fondation Jérôme Lejeune a gagné devant les juridictions administratives un recours concernant la recherche médicale. Cette victoire est définitive. Le Conseil d'État l'a actée le 8 juin. Dans ce dossier, le juge a annulé l'autorisation de recherche sur l'embryon, au motif que « *l'équipe n'avait pas limité, autant qu'il était scientifiquement pertinent de le faire, l'utilisation des embryons* ». Des recherches préalables plus poussées sur l'animal auraient dû être réalisées. Sur le fond, le juge a réaffirmé que, dans la loi française, la protection de l'embryon humain primait sur celle de l'animal. À l'heure où de nombreux chercheurs s'alarment de l'utilisation des animaux dans la recherche et privilégient les embryons humains, cette décision prend tout son sens.

Ce travail d'expertise juridique et scientifique, permis par l'ensemble des soutiens apportés à la Fondation, est d'autant plus important que la législation française délaisse d'année en année le peu de protection qu'elle accordait à l'embryon ; son respect s'amenuise et la conscience collective ne se questionne plus sur les manipulations dont il fait l'objet en laboratoire.

TOUT MAIS PAS ÇA

La plateforme qui met au clair sur l'euthanasie

La plateforme qui met au

UNE MOBILISATION TOUT TERRAIN CONTRE L'EUTHANASIE

Tout au long de l'année, la Fondation s'est mobilisée contre le projet de loi sur l'euthanasie.

Le 8 février 2023, elle a organisé l'avant-première du documentaire *Mourir n'est pas tuer - Enquête au cœur de la fin de vie*, réalisé et produit par Ligne de Front, l'agence de Bernard de La Villardière, avec le soutien financier de la Fondation Lejeune et de nombreux donateurs. 250 personnes étaient présentes dans un cinéma parisien pour la projection de ce documentaire de 70 minutes, un film juste, authentique et nécessaire dans un contexte qui exige de poser les enjeux éthiques, médicaux et juridiques et de faire la lumière sur la réalité. Le documentaire donne la parole aux experts : professeurs, de médecins, de juristes, de philosophes… et propose des clefs pour comprendre les enjeux éthiques, juridiques, médicaux et alerter sur le danger d'une légalisation de la « mort sur rendez-vous ».

L'avant-première a lancé le tour de France du documentaire organisé par la Fondation Lejeune. À partir de fin février, des soirées ciné-débat ont été programmées à travers tout le pays pour permettre aux citoyens de se saisir des enjeux du débat et de mesurer l'urgence de prendre soin des personnes les plus vulnérables, surtout en fin de vie. Une équipe d'intervenants de la Fondation s'est déplacée pour animer le débat et apporter son expertise juridique, politique ou éthique.

130 soirées organisées

+10000 citoyens touchés

Pour soutenir la mobilisation, la Fondation a mis en place une plateforme : Tout mais pas ça (**toutmaispasca.org**) à laquelle est attachée une newsletter.

Un excellent moyen de rester informé des actions en cours mais aussi des évolutions du débat.

NON AU SUICIDE ASSISTÉ

Le rapport financier

Synthèse des comptes 2022-2023

Les comptes annuels pour l'exercice comptable du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 ont été validés par le cabinet d'expertise comptable MAZARS et certifié sans réserve par le cabinet GENUYT et associés, commissaire aux comptes, selon les normes d'audit applicables en France.

Le modèle socio-économique de la Fondation Jérôme Lejeune

La Fondation Jérôme Lejeune a l'originalité de poursuivre simultanément 3 missions d'utilité publique, complémentaires mais distinctes dans leurs nécessités : la Recherche médicale des déficiences de l'intelligence d'origine génétique, le Soin des personnes atteintes de ces déficiences et la Défense de la vie et des personnes. Privée et indépendante, elle ne reçoit aucune subvention de l'État et dépend entièrement de la générosité de ses donateurs. Pour assurer les obligations administratives qui en découlent et collecter les fonds nécessaires à ces 3 missions, elle doit donc également solliciter ses amis et donateurs. Malgré cela, les ratios d'équilibre entre missions sociales et frais généraux sont respectés.

Le compte de résultat par origine et destination (CROD)

Voir tableaux

Le développement de la consultation en France et à l'étranger (4,4 M€) pour répondre à une demande forte, a mobilisé des fonds importants et fait passer le Soin au 1er rang des missions de la Fondation. La Recherche se maintient (3,9 M€) avec des programmes qui approchent la phase préclinique et qui vont solliciter des fonds importants dans les années qui viennent. La mobilisation en France sur les sujets sociétaux a également fait progresser la charge de la mission Défense (1,7 M€).

Avec des ressources exclusivement privées, après un exercice en 2021-2022 déjà fortement déficitaire (-1,3 M€), le résultat final est de nouveau déficitaire de -871 k€.

Pour continuer à développer ses missions, en France et à l'étranger, la Fondation a plus que jamais besoin de ses donateurs.

Répartition des ressources de l'exercice (14 104 K€)

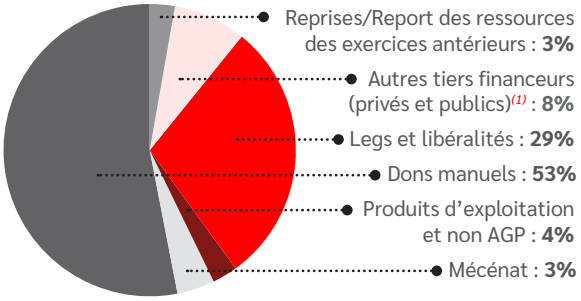

Répartition des emplois de l'exercice (14 975 K€)

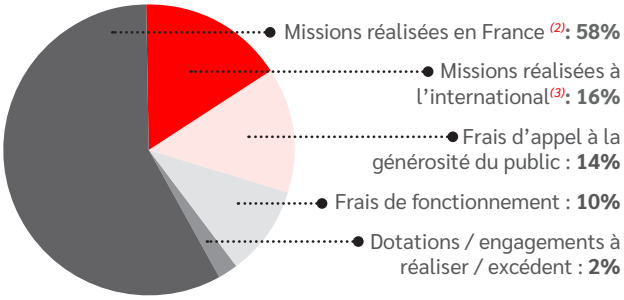

(1) Les « autres tiers financeurs » : associations, fonds de dotation, fondations. (2) 58% répartis en 14% pour la Recherche, 27% pour le Soin, 11% pour la Défense et 6% pour les autres actions.(3) 16% répartis en 13% pour la Recherche, 2% pour le Soin, 1% pour la Défense et 0% pour les autres actions.

Emplois des ressources en 2022-2023

76,4% des ressources issues de l'Appel à la Générosité du Public (AGP) ont été utilisées pour la réalisation des missions sociales de la Fondation. 23,6% des ressources AGP ont été utilisées pour ses autres charges (frais de collecte et de fonctionnement). La diversité de ses missions empêche la Fondation de réaliser certaines économies d'échelle. Malgré cela, les ratios d'équilibre entre missions sociales et frais généraux sont respectés.

Le bilan au 30 juin 2023

Actif net (en K€)	Exercice 2022-2023	Exercice 2021-2022	Passif net (en K€)	Exercice 2022-2023	Exercice 2021-2022
Immobilisations incorporelles	131	163	Fonds associat if	2 262	2 262
Immobilisations corporelles (1)	1 877	4 026	Réserves	4 650	5 981
Immobilisations financières	960	968	Résultat de l'exercice	-871	-1 331
Actif net Immobilisé	2 968	5 157	Fonds propres	6 041	6 912
			Provisions pour risques & charges	288	336
			Fonds reportés - legs ou donations (1)	1 833	3 513
			Fonds dédiés (2)	754	651
Créances	984	861	Dettes financières & fournisseurs	1 181	1 707
Trésorerie	11 989	13 052	Autres dettes	5 904	6 004
Actif circulant	12 973	13 913	Dettes	7 085	7 711
Charges constatées d'avance	60	82	Produits constatés d'avance	-	-
Total Actif	16 001	19 153	Total passif	16 001	19 153

(1) La réforme réglementaire impose l'inscription des legs au bilan: au Passif les fonds à recevoir ; à l'Actif, les biens destinés à être cédés et les créances reçues. Le total du bilan s'en trouve rehaussé.
(2) Les fonds dédiés sont des ressources affectées à un usage précis et qui n'ont pu être utilisées avant la fin de l'exercice conformément au souhait du donateur.

La politique de placements financiers

Les liquidités de la Fondation Jérôme Lejeune sont investies sur des supports qui répondent aux objectifs de préservation du capital investi. La moitié de la trésorerie est placé sur des contrats de capitalisation. Le reste est essentiellement placé sur des dépôts à terme et des livrets d'épargne pour faire face à ses activités courantes et notamment au versement de ses engagements de recherche. Ces derniers figurent au bilan dans les autres dettes.

La politique des réserves

Il est recommandé, pour une fondation reconnue d'utilité publique, de disposer de réserves lui permettant de financer son activité courante pendant environ une année. La Fondation Jérôme Lejeune affecte 10% de ses résultats bénéficiaires en réserve statutaire.

Les comptes complets sont à votre disposition sur le site internet du journal officiel des associations ou sur simple demande écrite.

*** Les « actions sociales non réparties » couvrent les coûts d'hébergement du centre médical, du laboratoire et des activités sociales, ainsi que les coûts de développement des missions sociales à l'étranger et ceux de la communication statutaire.*

A - Produits par origine et destination	Exercice 2022-2023		Exercice 2021-2022	
	Total	*Dont générosité du public*	Total	*Dont générosité du public*
1 - Produits liés à la générosité du public	12 115 789	12 115 789	11 494 248	11 494 248
a. Cotisations sans contrepartie				
b. Dons, legs et mécénat	12 075 277	12 075 277	11 457 482	11 457 482
- Dons manuels	7 430 360	7 430 360	7 436 205	7 436 205
- Legs, donations et assurances-vie	4 154 069	4 154 069	3 593 405	3 593 405
- Mécénat	490 849	490 849	427 872	427 872
c. Autres produits liés à la générosité du public	40 513	40 513	36 766	36 766
- dont produits financiers sur placements issus de la générosité du public	40 513	40 513	36 766	36 766
2 - Produits non liés à la générosité du public	1 683 647		1 381 751	
a. Cotisations avec contrepartie				
b. Parrainages des entreprises				
c. Contributions financières sans contrepartie	1 186 639		896 074	
d. Autres produits non liés à la générosité du public	497 008		485 677	
- dont refacturation du loyer des locaux Institut Lejeune	376 273		369 084	
3 - Subventions et autres concours publics	170		4 000	
4- Reprises sur provisions et dépréciations	95 450		77 855	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	208 739	90 892	106 396	45 215
TOTAL	**14 103 796**	**12 206 682**	**13 064 251**	**11 539 463**

B - Charges par origine et destination	Exercice 2022-2023		Exercice 2021-2022	
	Total	*Dont générosité du public*	Total	*Dont générosité du public*
1 - Missions sociales	11 015 645	9 986 202	10 840 992	10 003 117
a. Réalisées en France	8 664 501	7 867 478	8 462 522	7 782 567
- Recherche	2 053 821	1 874 776	3 249 168	3 152 678
- Soin	4 050 795	3 881 095	2 999 736	2 807 621
- Défense	1 627 320	1 344 716	1 071 895	899 880
- Autres actions sociales non réparties**	932 565	766 891	1 141 723	922 388
b. Réalisées à l'étranger	2 351 145	2 118 724	2 378 470	2 220 550
- Recherche	1 861 187	1 803 000	1 839 756	1 765 735
- Soin	336 506	175 474	92 317	20 206
- Défense	114 470	101 268	293 585	281 798
- Autres actions sociales non réparties**	38 982	38 982	152 811	152 811
2 - Frais de Recherche de Fonds	2 112 412	2 052 412	1 900 711	1 852 466
a. Frais d'appel à la générosité du public	2 112 412	2 052 412	1 900 711	1 852 466
b. Frais de recherche d'autres ressources				
c. Charges liées à la recherche de subventions publiques				
3 - Frais de Fonctionnement	1 524 409	1 020 566	1 403 588	924 921
- dont loyer des locaux Institut Lejeune	382 388		362 132	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 500	10 500	12 000	12 000
5 - Impôts sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	311 811	7 982	237 514	77 514
TOTAL	**14 974 777**	**13 077 663**	**14 394 805**	**12 870 018**
C - Excedent ou Deficit	**-870 981**	**-870 981**	**-1 330 554**	**-1 330 554**

Notre principal défi est de continuer à assumer
et développer nos trois missions
dans un contexte qui a changé.
Aujourd'hui, beaucoup de choses se jouent
au niveau international : ONU, Europe.
De son côté, ***la recherche*** n'a pas de frontières.
Nous sommes confrontés
à de nouveaux enjeux financiers
pour accompagner l'essor de ***nos consultations***
et financer des programmes de recherche
de plus en plus coûteux.
Nous subissons des attaques dures...
La défense de la vie est urgente :
elle n'a jamais été autant menacée,
à son commencement comme à sa fin.
Comme ***Jérôme Lejeune*** en son temps,
nous ne pouvons ni désespérer ni renoncer.

Grégoire François-Dainville
Directeur de la Fondation Jérôme Lejeune